



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?CIAS-du-1er-juillet-2014-un-budget>

CIAS du 1er juillet 2014 : un budget 2015 stabilisé ?

- Action sociale -



Date de mise en ligne : jeudi 3 juillet 2014

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Le CIAS a fait des propositions pour renforcer le budget 2015-2017 de l'action sociale interministérielle. Pour l'UNSA-FP, le budget 2015-17 ne doit pas diminuer au vue des enjeux pour les agents (place en crèche, garde d'enfant, logement, Aide au Maintien à Domicile pour les retraités, Chèques Vacances, restauration...).

Les prévisions budgétaires 2015/2017 :

L'enjeu est la sécurisation des budgets 2015 ,2016 et 2017 dans un contexte de réduction budgétaire. La DGAFP prévoit une stabilisation des budgets voire un recul sur les lignes de la réservation conventionnelle des logements et de la rénovation des RIA.

Comme toutes les organisations syndicales, l'UNSA-FP estime qu'il faut, en matière d'Action sociale interministérielle, demander une hausse de ce budget. L'intersyndicale de toutes les organisations de la FP est force de proposition en matière d'Action Sociale Interministérielle. Elle propose, entre autre, de remettre en discussion la mise en place d'une nouvelle prestation pour aider les fonctionnaires à accompagner leurs enfants dans leurs études.

Rappel : le budget 2014 a baissé de 10 Millions d'Euros.

L'UNSA-FP insiste sur la nécessité de disposer d'outils pour suivre, au jour le jour, la consommation des crédits par rapport aux prévisions.

A noter :

- légère baisse du nombre de demande de Chèques vacances. L'amélioration de la communication sur les chèques vacances pour les fonctionnaires a été proposée.

Les priorités de l'UNSA-FP :

L'UNSA FP s'est positionné au CIAS et dans les différentes Commissions Permanentes clairement pour :

- Le rétablissement de la 3ème tranche des CESU « garde d'enfants » supprimée unilatéralement fin 2013.
- La mise en oeuvre des 7ème et 8ème tranches du barème CNAV de l'AMD (Aide au Maintien à Domicile) pour les retraités de la Fonction Publique de l'Etat à l'instar des retraités du régime général.
- Améliorer le niveau des réservations de places en crèche
- Établir la liste du parc de logements réservés pour les fonctionnaires

Mise en oeuvre des 17 mesures du relevé de conclusion signé par la Ministre de la Fonction Publique. (voir le tableau <http://lc.cx/MvM>)

- Création de la 6ème tranche du barème de l'AMD au 1er juillet 2014

Malgré la non-publication des textes, la date de référence sera bien le 1er juillet 2014.

Ainsi le revenu fiscal qui permettra de bénéficier de cette prestation passe à 1258 Euros pour une personne seule et 1921 Euros pour un couple.

Voir article sur le site de l'UNSA-FP : <http://lc.cx/Yht>

- Composition du CIAS et incidence sur la future composition des SRIAS.

Ce point est reporté au 16 octobre 2014 contre l'avis de l'UNSA-FP :

L'UNSA-FP estime que le CIAS doit être composé de 13 membres (comme aujourd'hui) désignés en fonction de la représentativité établie suite aux élections du 4 décembre. Chaque organisation représentative devant pouvoir disposer d'un siège au moins. (à suivre)